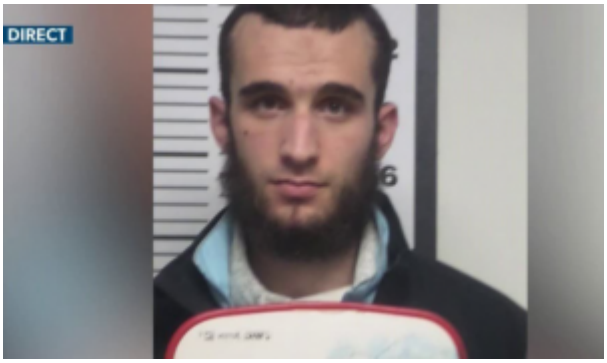
Attentat de la prison de Condé-sur-Sarthe : perpétuité réelle pour Michaël Chiolo, détenu qui a attaqué avec sa femme Hanane, des surveillants au cri de “Allah Akbar” ; elle sera tuée par le RAID. Les complices Abdelaziz, Nabil et Yassine condamnés

07/07/2025 à 22h44



Attaque à Condé-sur-Sarthe: Michaël Chiolo condamné à la perpétuité incompressiblehttps://t.co/lHvhrJdeP9 pic.twitter.com/0mAaDoo7Xe

— BFMTV (@BFMTV) [July 7, 2025]

Attentat de la prison de Condé-sur-Sarthe : perpétuité réelle pour Michaël Chiolo, détenu qui a attaqué avec sa femme Hanane, des surveillants au cri de "Allah Akbar" ; elle sera

> *tuée par le RAID. Les complices Abdelaziz, Nabil et Yassine condamnéspic.twitter.com/CqfeJk6TZ6*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) July 7, 2025*

En mars 2019, alors qu'il effectuait une peine de prison pour un violent cambriolage ayant abouti à la mort de la victime, l'homme avait tenté de tuer deux surveillants pénitentiaires avec des couteaux en céramique.

Michaël Chiolo et sa compagne, Hanane Aboulhana, qui lui rendait visite, avaient gravement blessé les deux agents. Le couple s'était ensuite retranché pendant près de dix heures dans l'unité de vie familiale (UVF) de l'établissement pénitentiaire. Après plusieurs tentatives de négociations, les forces d'intervention de la police avaient lancé l'assaut, blessant Michaël Chiolo et tuant Hanane Aboulhana. (…)

L'un des coaccusés a été acquitté tandis qu'Abdelaziz Fahd a été condamné à une peine de réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de 30 ans.

BFMTV

Malgré ses dénégations, durant l'enquête et pendant le procès, l'accusation a vu en lui "l'instigateur" de l'attentat. (…) En mars dernier, Abdelaziz Fahd avait tenté de se faire livrer par drone un paquet contenant un couteau en céramique au centre pénitentiaire de Beauvais (…)

Présenté par l'accusation comme "le frère siamois jihadiste" de Michaël Chiolo, Nabil Ganned, 35 ans, a reconnu avoir été présent dans la salle commune de la prison, surnommée "le gourbi", quand Chiolo discutait de son projet. A-t-il pris

part aux discussions ? Personne n'est en mesure de l'affirmer mais, selon le Pnat, "le vide de ses réponses nous a parfois donné le vertige". La cour l'a condamné à 20 ans de réclusion criminelle avec une période sûreté des deux tiers. (…)

TF1

Concernant le 4e accusé, Yassine Merai, en fuite à l'étranger et «terrorisé à l'idée de retourner en prison, selon son avocat Me Martin Méchin, a été condamné à 12 ans de prison, avec une période de sûreté aux deux tiers, à une mesure de suivi socio-judiciaire pendant 7 ans et à une inéligibilité de 10 ans. (…)

CNEWS

Passif de Michaël Chiolo – Les affaires Roger Tarall et de la mise en scène du Bataclan :

Le 17 avril 2012, à Montigny-lès-Metz, on sonne à la porte de Roger Tarall. Lorsqu'il ouvre sa porte, le vieil homme âgé de 89 ans tombe nez à nez avec le canon d'un fusil. *"S'il avait eu 20 ans, cet homme de caractère, libre, vous aurait corrigés !"* dira une avocate devant la cour d'Assises de Nancy. Roger Tarall, ancien résistant, rescapé du camp de Dachau est ligoté, baillonné. Michaël Chiolo et deux complices lui volent quelques pièces de monnaie et des médailles militaires avant de prendre la fuite. Le vieil homme succombe après deux heures d'agonie.

Le trio est arrêté et incarcéré. En détention, Michaël Chiolo se réfugie dans la religion. (…) Michaël Chiolo est condamné à 28 ans de prison. Mais il décide de faire appel. Contre l'avis

de son avocat (…)

Quelques jours après les attentats du 13 novembre 2015, des détenus de la maison d'arrêt de Mulhouse s'amusent à rejouer une scène macabre en criant "Bataclan". Ils sont "entraînés" par Chiolo selon la justice qui le condamne à un an de prison pour "apologie d'actes de terrorisme".

Son procès en appel devant la cour d'assise à Nancy s'ouvre moins d'un mois plus tard. La justice tente une fois encore de cerner la personnalité de Michaël Chiolo, ce jeune homme d'abord fasciné par le nazisme, qui en prison, profite d'être à l'isolement pour lire le Coran. Il est condamné à 30 ans de prison. La peine est assortie d'une période de sûreté de 20 ans. "Vous pleurerez vos enfants !" hurle-t-il alors à la cour avant d'être évacué du box des accusés.

France 3 Régions (2019)

Voir ou revoir :

> *Condé-sur-Sarthe (61) : un détenu radicalisé et sa compagne poignardent 2 surveillants en criant "Allah Akbar" (MàJ : le RAID les neutralise, la femme est tuée)*